

Montreuil,
le jeudi 2 juillet 2020

Émetteur : DO / Pôle Examens, Contacts : 04 78 79 46 73 / 04 91 19 62 63 - mail :
poleexamens@institutquatredix.fr

Objet : Examens Nationaux des Techniciens Report de juin à septembre 2020 - Recensement des candidats

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional,

L'actualité sanitaire a contraint l'Institut 4.10 et les organismes à adapter la programmation de leurs actions de formation et leurs modalités de déroulement, afin notamment de permettre aux stagiaires la poursuite de leur cursus diplômant.

A titre exceptionnel, eu égard à cette situation, une session supplémentaire d'Examens Nationaux des Techniciens de Gestionnaire Conseil et de Conseiller Offres de Services a été planifiée aux dates suivantes :

- écrits : le 29 septembre 2020,
- oraux : du 14 au 21 octobre 2020

Cette nouvelle session est destinée aux stagiaires qui auront terminé leur parcours de formation en septembre, leur permettant de ne pas attendre la session de décembre pour se présenter à l'examen.

Nous attirons votre attention sur le fait que pour les options suivantes :

- Technicien de Direction Comptable et Financière
- GC et COS Recouvrement
- GC Tarification AT/MP
- Techniciens du Service Médical

les épreuves prévues en juin dernier se dérouleront en décembre 2020.

Inscription à l'examen de septembre et octobre 2020 :

Le recensement des candidats s'effectuera jusqu'au vendredi 31 juillet 2020 inclus (date limite d'inscription).

Nous vous précisons que les candidats non-inscrits à cette date pourront présenter l'examen à la session de décembre 2020.

Les inscriptions sont à réaliser sur le site extranet de l'Ucanss :

[www.ucanss.fr/Gestion des examens](http://www.ucanss.fr/Gestion%20des%20examens)

(Pour l'inscription des candidats à un examen sanctionné par un CQP ou une attestation de réussite, vous devez sélectionner la session correspondante.)

Dans le cas où vous ne présentez aucun candidat, vous devez cocher la case « néant » dans le logiciel des examens.

Nous vous remercions de veiller à la fiabilité des informations relatives à vos candidats saisies dans le logiciel Gestion des Examens. Les attestations nationales de réussite et les CQP sont en effet édités à partir des éléments que vous enregistrez dans cette base (nom, prénom et date de naissance).

Organisation des examens :

Les candidats seront répartis par l'institut 4.10 dans les centres d'examen.

Pour rappel, un centre d'examen ne peut être ouvert pour moins de 4 candidats, sauf accord de l'Institut 4.10.

L'Institut 4.10 veillera à limiter les déplacements des candidats tout en maîtrisant le nombre des centres.

L'organisation des examens prendra en compte les mesures gouvernementales en matière de sécurisation sanitaire liées au covid-19, en vigueur pendant la période des examens.

Les désistements devront être portés à la connaissance de l'Institut et de l'Ucanss avant le 1er septembre 2020, afin d'éviter les envois inutiles et les frais associés.

Personne en situation de handicap :

Pour les candidats sollicitant un aménagement des conditions d'examen (accessibilité des locaux, aménagement des épreuves, temps supplémentaire, assistance d'un secrétaire...), il est nécessaire de cocher la case « personne en situation de handicap » lors de la déclaration des candidats à l'examen.

Par ailleurs, vous trouverez en annexe le calendrier des épreuves détaillé par spécialité.

Une aide en ligne vous est proposée. Néanmoins, si vous rencontrez des difficultés de connexion ou d'utilisation, l'institut se tient à votre disposition :

Email : poleexamens@institutquatredix.fr

La formation de vos personnels sera une réussite grâce à votre implication et participation dans l'organisation des examens. La correction des copies aura lieu du 5 au 9 octobre 2020 et la tenue des épreuves orales se déroulera du 14 au 21 octobre 2020.

Le jury de proclamation des résultats se tiendra le 5 novembre 2020 et les résultats seront accessibles le lundi 9 novembre 2020, à partir de 14 heures.



Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur le Médecin-conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Françoise PICAUD

Directrice de la Formation Professionnelle

Document(s) annexe(s) :

- Calendrier septembre 2020 - CQP Gestionnaire conseil et conseiller offre de services

